

Communiqué de presse

TechnipFMC annonce ses prévisions financières pour 2019

LONDRES, PARIS, HOUSTON, 12 décembre 2018 – TechnipFMC plc (NYSE : FTI) (Paris : FTI) a publié aujourd’hui ses prévisions financières pour l’exercice 2019.

Prévisions financières pour 2019¹

Subsea	Onshore/Offshore	Surface Technologies
Chiffre d'affaires compris dans une fourchette de 5,4 à 5,7 milliards de dollars	Chiffre d'affaires compris dans une fourchette de 5,7 à 6,0 milliards de dollars	Chiffre d'affaires compris dans une fourchette de 1,7 à 1,8 milliard de dollars
Marge d'EBITDA d'au moins 11 % (en excluant les amortissements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition ainsi que d'autres charges et crédits).	Marge d'EBITDA d'au moins 12 % (en excluant les amortissements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition ainsi que d'autres charges et crédits).	Marge d'EBITDA d'au moins 17 % (en excluant les amortissements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition ainsi que d'autres charges et crédits).

TechnipFMC
Charges corporate nettes comprises entre 160 et 170 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice (en excluant l'impact des variations des taux de change)
Charges d'intérêts nettes comprises entre 40 et 60 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice (en excluant l'impact de la réévaluation du passif financier remboursable des partenaires)
Taux d'imposition compris entre 28 % et 32 % pour l'ensemble de l'exercice (en excluant l'impact des éléments à caractère spécifique)
Dépenses d'investissement d'environ 400 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation positif pour l'ensemble de l'exercice
Coûts de restructuration et coûts liés à l'intégration de la fusion d'environ 50 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice
Synergies en termes de coûts permettant de réaliser des économies annuelles d'un montant total de 450 millions de dollars (220 millions de dollars en rythme annualisé au 31/12/2017, 400 millions de dollars en rythme annualisé au 31/12/2018, 450 millions de dollars en rythme annualisé au 31/12/2019)

¹ Nos évaluations prévisionnelles de la marge d'EBITDA en excluant les amortissements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition ainsi que d'autres charges et crédits, des charges corporate nettes hors impact des fluctuations de change, des charges d'intérêts nettes hors impact de la réévaluation du passif financier remboursable des partenaires et du taux d'imposition hors impact des éléments spécifiques précités sont des évaluations non-GAAP. Dans le cadre d'une approche prévisionnelle, il nous est impossible, à moins d'y consacrer des efforts irraisonnables, de comparer cette évaluation avec une évaluation GAAP comparable, compte tenu du caractère imprédictible des éléments individuels constitutifs de l'évaluation financière la plus directement comparable et du caractère variable des éléments non pris en compte dans une telle évaluation. De telles informations sont susceptibles d'avoir un impact important, et potentiellement imprédictible, sur nos futurs résultats financiers.

Téléconférence et présentation

La Société tiendra une téléconférence le jeudi 13 décembre 2018 pour discuter de ses prévisions financières pour l'ensemble de l'exercice 2019. Cette téléconférence débutera à 13 h 00 heure de Londres (8 h 00 heure de New York). Les numéros d'appel pour y participer, ainsi qu'un document de présentation sont disponibles sur le site www.technipfmc.com.

Cette téléconférence sera également accessible en ligne à partir de notre site web avant qu'elle ne commence. Un enregistrement audio archivé de cette téléconférence sera également disponible à partir de ce même site une fois qu'elle aura eu lieu. En cas d'interruption du service ou de problèmes techniques au cours de la téléconférence, des informations seront publiées sur notre site.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus de 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site TechnipFMC.com et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A de l'United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée et la section 21E de l'United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Les mots « penser », « attendre », « prévoir », « anticiper », « envisager », « devrait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et les expressions similaires désignent des déclarations prospectives, qui ne sont pas généralement inscrites dans le temps. Ces déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses importants qui pourraient se traduire par un écart important entre les résultats réels et les résultats passés et nos prévisions ou attentes actuelles, dont les facteurs importants connus ci-dessous :

- les mesures visant à remédier à nos faiblesses importantes pourraient être insuffisantes ou nous pourrions identifier d'autres problèmes en lien avec les contrôles et procédures en matière de divulgation d'informations ou le contrôle interne portant sur le reporting financier ;*
- des changements inattendus des facteurs concurrentiels du secteur ;*
- la demande de nos produits et services impactée par des changements de prix et la demande de pétrole brut et de gaz naturel sur les marchés domestiques et internationaux ;*
- notre capacité à développer et déployer de nouvelles technologies et de nouveaux services et à protéger et préserver nos actifs essentiels dont nous détenons les droits de propriété intellectuelle ;*
- les responsabilités pouvant découler de l'installation ou de l'utilisation de nos produits ;*
- les dépassements de coûts se rapportant à des contrats à prix fixe ou à des projets de construction d'actifs qui sont susceptibles d'impacter notre chiffre d'affaires ;*
- notre capacité à exécuter nos commandes dans les délais prévus et son impact à l'avenir sur notre chiffre d'affaires, notre rentabilité et nos relations avec nos clients ;*

- *notre dépendance par rapport à des sous-traitants, des fournisseurs et des partenaires de coentreprise, dans le cadre de l'exécution de nos contrats ;*
- *notre capacité à recruter et conserver le personnel clé ;*
- *les risques de piratage auxquels sont exposés nos employés et nos actifs en mer ;*
- *les impacts potentiels des conditions saisonnières ou de la météo ;*
- *la perte cumulée de contrats importants ou d'alliances importantes ;*
- *des lois ou réglementations américaines ou internationales, y compris des réglementations et lois environnementales, susceptibles d'augmenter nos coûts, de limiter la demande de nos produits et services ou de restreindre nos activités ;*
- *des troubles affectant l'environnement politique, réglementaire, économique et social des pays dans lesquels nous opérons ;*
- *les risques associés aux services de compensation fournis par The Depository Trust Company et Euroclear en ce qui concerne les titres échangés respectivement sur le NYSE et Euronext Paris ;*
- *les résultats du référendum au Royaume-Uni sur la sortie de celui-ci de l'Union Européenne ;*
- *les risques associés au fait d'être une société anonyme anglaise, et notamment la nécessité d'obtenir l'approbation d'un tribunal par rapport aux « bénéfices distribuables » et celle des actionnaires par rapport à certaines décisions portant sur la structure du capital ;*
- *notre capacité à verser des dividendes ou à racheter des actions conformément au plan d'allocation de capital que nous avons annoncé ;*
- *le respect de nos engagements dans le cadre des titres d'emprunt que nous avons émis et la situation des marchés du crédit ;*
- *l'abaissement de notre cote de crédit qui pourrait restreindre notre capacité d'emprunt sur les marchés de capitaux ;*
- *l'issue de réclamations à notre encontre ou de litiges pour lesquels nous ne sommes pas couverts ;*
- *les risques de variations des taux de change associés à nos activités à l'international ;*
- *les risques que les activités héritées de FMC Technologies, Inc. et Technip S.A. ne puissent être intégrées avec succès ou que la société résultant de la fusion ne puisse atteindre les résultats escomptés en termes d'économies, de valeur de certains actifs fiscaux, de synergies et de croissance ou que l'atteinte de ces résultats puisse demander plus de temps que prévu ;*
- *des coûts imprévus liés à la fusion ;*
- *une défaillance de notre infrastructure informatique ou toute violation importante de nos systèmes de sécurité, y compris en rapport avec une cyber-attaque*
- *les risques liés à nos obligations fiscales, aux modifications des lois fiscales fédérales aux États-Unis ou des lois fiscales internationales ou aux interprétations dont elles font l'objet ; et*
- *les autres facteurs de risque décrits dans nos déclarations auprès de la United States Securities and Exchange Commission et dans nos déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers ou de la U.K. Financial Conduct Authority.*

Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autres, sauf dans la mesure requise par la loi.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer
Vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : +1 281 260 3665
E-mail : [Matt Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@technipfmc.com)

Phillip Lindsay
Directeur en charge des relations avec les investisseurs (pour l'Europe)
Tél. : +44 (0) 20 3429 3929
E-mail : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@technipfmc.com)

Relations avec les médias

Christophe Bélorgeot
Senior Vice President Corporate Engagement
Tél. : +33 1 47 78 39 92
E-mail : [Christophe Belorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot@technipfmc.com)

Delphine Nayral
Senior Manager, Relations publiques
Tél. : +33 1 47 78 34 92
E-mail : [Delphine Nayral](mailto:Delphine.Nayral@technipfmc.com)